

Délibération n° 10	Conseil Municipal du 5 décembre 2016
FINANCES	Domaine de compétence : 7.1 : Budget
Objet : Décision Modificative n°1 - Budget PORT DE PLAISANCE	
Rapporteur : Monsieur le maire	
Synthèse de la délibération :	Décision Modificative n°1 - Budget PORT DE PLAISANCE

Vu la délibération n° 28 du 7 avril 2016 approuvant le budget primitif 2016 du Budget **PORT DE PLAISANCE** ,

Il convient de modifier les crédits budgétaires de ce budget comme suit :

Ch - Article	Fonction	Libellé	Montant
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES			
011 - 6156		Maintenance	35 226,31 €
6061		Fournitures bois	30 000,00 €
012 - 6411		Salaires	7 000,00 €
		TOTAL :	72 226,31 €

Ch - Article	Fonction	Libellé	Montant
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES			
74		Subvention d'exploitation	72 226,31 €
		TOTAL :	72 226,31 €

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver ces modifications.

Le rapport est adopté par **29 voix pour et 2 abstentions**

Discussion

Monsieur le Maire répond à Monsieur LAMOUR que la maintenance correspond à l'entretien des pontons.

Monsieur LAMOUR s'étonne que le ponton en mauvais état n'était pas encore réparé alors que le bois était disponible.

Monsieur le Maire répond que du bois a été acheté à plusieurs reprises mais là la dépense est plus conséquente car toutes les lames vont être renouvelées.